

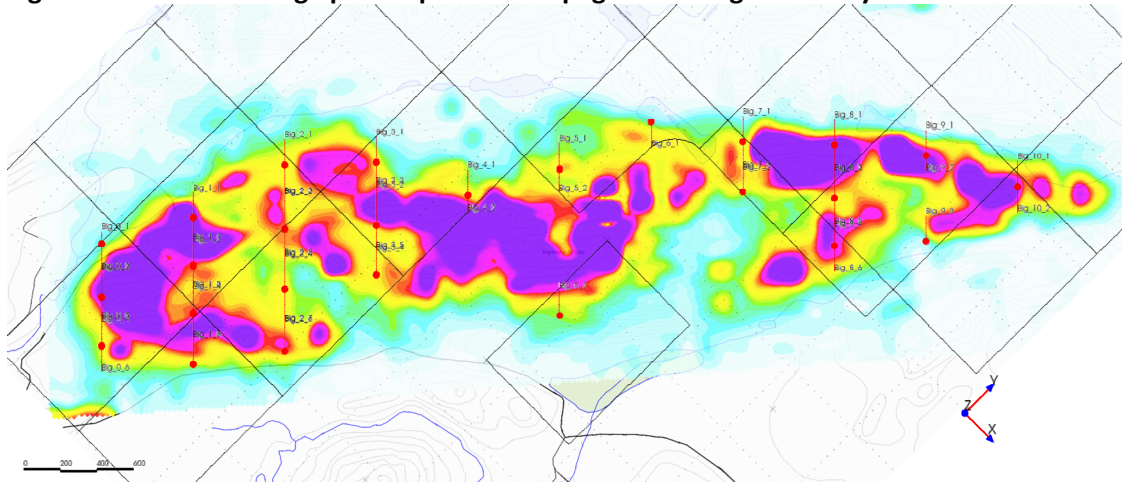
Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

CANADA CARBON ANNONCE L'OBTENTION DES PERMIS NÉCESSAIRES POUR SA TROISIÈME CAMPAGNE DE FORAGE SUR LA PROPRIÉTÉ ASBURY GRAPHITE

8 juillet 2025, Montréal, Québec, Canada - Canada Carbon Inc. (TSX-V : CCB), (« Canada Carbon » ou « la Société ») annonce qu'elle a obtenu tous les permis nécessaires du gouvernement du Québec pour commencer sa troisième campagne de forage en trois ans sur la propriété Asbury Graphite (« Asbury »), située près de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus dans la province de Québec.

Comme le montre la figure 1 ci-dessous, la Société a l'intention de terminer une campagne de forage qui fournira jusqu'à 5 200 mètres de carotte une fois terminée. La campagne sera menée sur toute la longueur de la tendance de minéralisation de 5 kilomètres d'Asbury. Lorsqu'elle sera ajoutée aux campagnes de forage menées en 2022 et 2023, cette campagne fournira à la société plus de 10 000 mètres d'échantillons de carottes qui poursuivront ses activités de réduction des risques à Asbury.

Figure 1 – Trous de forage prévus pour la campagne de forage d'Asbury 2025



La Société a l'intention d'utiliser les données extraites de cette campagne pour mettre à jour son rapport sur les ressources du Règlement 43-101 et terminer une étude de préfaisabilité d'ici le 31/12/25. La CCB a déposé sa première estimation des ressources qui faisait état d'une ressource présumée de 4,14 Mt avec une teneur moyenne de 3,05% Cg, dans les limites d'un modèle optimisé de mine à ciel ouvert. La teneur de coupure pour les ressources minérales a été établie à 1,0% Cg. (voir le communiqué de presse du 30 mai 2024)

Au cours des derniers mois, la Société a entrepris les démarches nécessaires auprès du ministère des Richesses naturelles et des Forêts du Québec (MRNF) afin d'obtenir une autorisation pour les travaux d'impact (ITA) et un permis d'intervention pour la réalisation d'activités d'aménagement forestier. Ces deux permis sont nécessaires pour poursuivre les travaux d'exploration minière prévus par la Société.

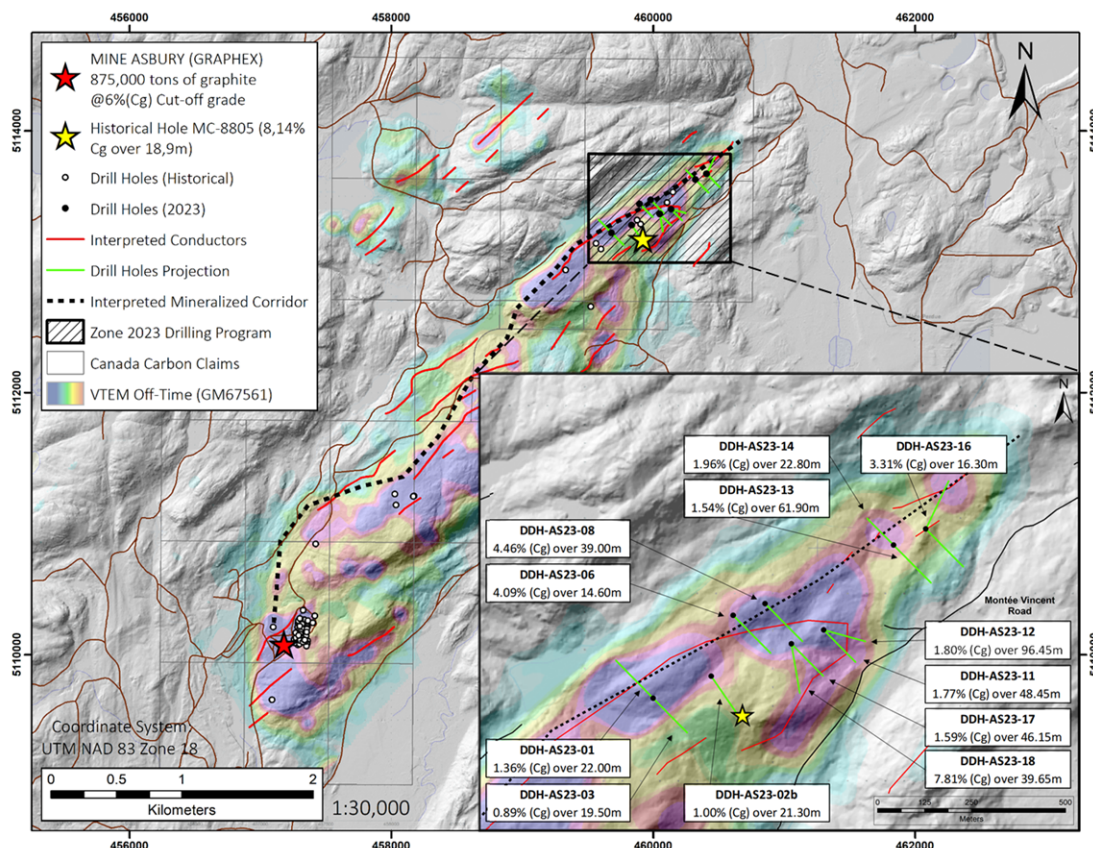
Dans le cadre de ce processus, l'entreprise et le MRNF ont eu l'occasion de consulter largement les intervenants locaux, dont la municipalité de Notre-Dame-du-Laus et la communauté anishinaabeg de

Kitigan Zibi, afin de présenter l'entreprise, le projet Asbury et de répondre à toutes les questions pertinentes et d'intégrer les commentaires des parties prenantes.

« C'est un moment décisif pour l'entreprise. Nous sommes très heureux d'avoir obtenu tous les permis nécessaires pour réaliser notre troisième campagne de forage au projet Asbury Graphite au cours des trois dernières années. Nous avons commencé à mobiliser les ressources nécessaires pour mener à bien cette campagne. Compte tenu de l'ampleur des efforts investis et de la planification réalisée avec notre conseiller SGS Canada, Inc., nous sommes confiants que cela validera nos hypothèses concernant la minéralisation sur le site d'Asbury. Le forage devant commencer d'ici le 31 juillet nos travaux devraient nous fournir les données nécessaires pour terminer une étude de préfaisabilité d'ici la fin de 2025 », a commenté Ellerton J. Castor, chef de la direction de Canada Carbon Inc.

Il a ajouté : « Comme indiqué dans notre premier énoncé des ressources publié en juin 2024, Asbury était un projet minier de graphite précédemment en exploitation, qui a produit un concentré exceptionnel de 1974 à 1988. Nous demeurons enthousiastes quant au potentiel commercial d'Asbury et sommes convaincus que ce projet sera bénéfique pour l'économie locale. De plus, nous croyons fermement qu'il contribuera de manière significative aux efforts du gouvernement du Québec pour accélérer le développement de projets miniers de minéraux critiques et stratégiques.

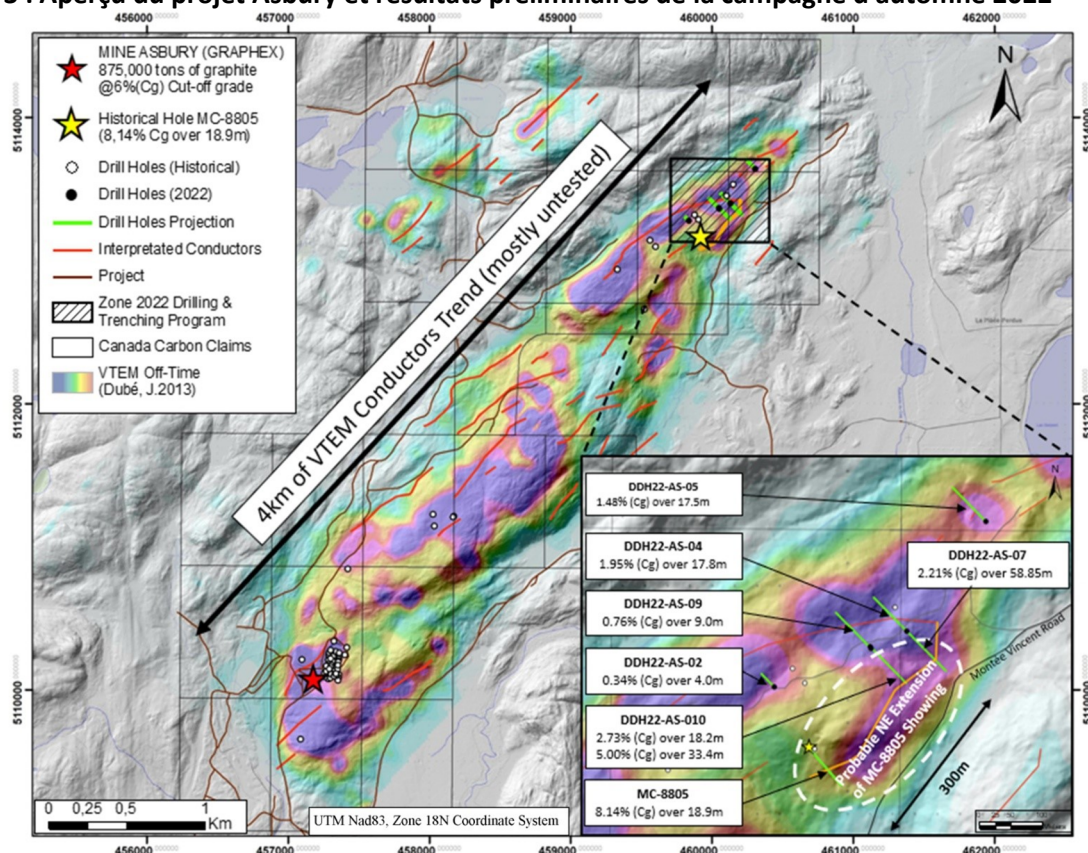
Figure 2 : Aperçu du projet Asbury et des résultats des essais de la campagne de l'automne 2023



Comme l'indique la figure 2, la campagne de forage de l'automne 2023 a permis à la Société d'obtenir des résultats exceptionnels dans la partie est du gisement, **dont 12,25% Cg sur 22,50 m** (voir le communiqué de presse du 18 mars 2024).

Les résultats de la campagne de forage de l'automne 2022 de la Société ont été tout aussi impressionnants, permettant à CCB de rapporter des résultats à teneur en graphite dans la partie est du gisement allant jusqu'à 2,21% (Cg) sur 58,85 m, dont 9,21% sur 7,25 m dans le trou DDH-AS22-07; et 5% Cg sur 33,5 m, dont 8,57% (Cg) sur 13,5 m (voir la figure 3 et le communiqué de presse daté du 15 février 2023).

Figure 3 : Aperçu du projet Asbury et résultats préliminaires de la campagne d'automne 2022



À propos de Canada Carbon, Inc.

Canada Carbon Inc. est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de gisements de graphite. La société a fait l'acquisition de deux mines de graphite historiques, les mines Miller et Asbury, situées respectivement à Grenville-sur-la-Rouge et à Notre-Dame-du-Laus, au Québec. Canada Carbon s'engage à réaliser son potentiel en tant que producteur de graphite de haute qualité tout en maintenant les normes les plus élevées de responsabilité sociale et environnementale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités minières de Carbone Canada, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.canadacarbon.com.



L'édifice Canadian Venture
82, rue Richmond Est
Toronto (Ontario) M5C 1P1
Tél. : (905) 407-1212

Courriel : info@canadacarbon.com

Sur le site Web : www.canadacarbon.com

CANADA CARBON, INC.

« Ellerton J. Castor »

Chef de la direction

Édifice de croissance au Canada

82, rue Richmond Est

Toronto (Ontario) M5C 1P1

Tél. : (905) 407-1212

Courriel : info@canadacarbon.com

Site Web : www.canadacarbon.com

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui constituent de l'« information prospective » (« information prospective ») au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, sont des énoncés prospectifs et sont fondés sur des attentes, des estimations et des projections à la date du présent communiqué de presse. Tout énoncé qui traite de prédictions, d'attentes, de croyances, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des expressions telles que « s'attend à », ou « ne s'attend pas à », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « prévu », « prévoit », « estime », « croit » ou « a l'intention » ou des variantes de ces mots et expressions ou indiquant que certaines actions, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient », « serait », « pourrait » ou « sera » considéré comme se produisant ou étant atteint) ne sont pas des énoncés de faits historiques et peuvent être des informations prospectives. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant le développement du gisement Asbury de la Société et son financement, la conclusion de la coentreprise avec Irondequoit Offering, la production future du gisement Asbury de la Société, les contrats de vente et d'autres questions connexes. En divulguant l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse, la Société a formulé certaines hypothèses. Bien que la Société estime que les attentes reflétées dans ces informations prospectives sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes de toute information prospective s'avéreront exactes. Risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : la conformité à de nombreux règlements gouvernementaux; les capacités financières; la capacité de mettre en valeur le gisement d'Asbury; les lois et règlements nationaux et étrangers ayant une incidence négative sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société; l'impact de la COVID-19; et les incertitudes commerciales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales générales. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse. Sauf si la loi l'exige, la Société décline toute intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective pour refléter les résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de changements d'hypothèses, de changements de facteurs affectant ces informations prospectives ou autrement.



L'édifice Canadian Venture
82, rue Richmond Est
Toronto (Ontario) M5C 1P1
Tél. : (905) 407-1212

Courriel : info@canadacarbon.com

Sur le site Web : www.canadacarbon.com

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.